

31ÈME RAPPORT SUR LE MAL-LOGEMENT : LES ANNÉES PASSENT, LA CRISE S'AGGRAVE

Le 31ème rapport sur l'état du mal-logement en France de la Fondation pour le logement, dresse une nouvelle fois un constat alarmant : **350 000 personnes sans domicile, 912 décès dans la rue en 2024** (soit 16% de plus en un an) **dont 31 enfants de moins de quatre ans, 590 000 personnes hébergées chez des tiers** (hors parents) et **2,8 millions de ménages dans le pays toujours en attente d'un logement public** en 2025, un nouveau record !

Depuis trop longtemps, les gouvernements successifs poursuivent une **politique de désengagement massif en matière de logement**. En Val-de-Marne, **cette logique est pleinement assumée par la droite départementale**. Dans le sillage des politiques nationales et régionales de leurs alliés, elle contribue à aggraver une crise du logement déjà à son paroxysme.

En 2025, **8 millions € ont été retranchés des crédits d'investissement pour le logement** par O. Capitanio et sa majorité. Depuis 2024, **plus aucune construction ni réhabilitation de logements publics** n'est soutenue par le Département dans les villes comptant plus de 40% de logements sociaux. Une décision injustifiable, alors même que ces villes compensent souvent le **manque d'ambition de nombreuses communes de droite qui refusent toujours de respecter la loi SRU**.

L'exemple de **Saint-Maur-des-Fossés** est révélateur : chaque année, la municipalité préfère payer des amendes plutôt que de construire des logements publics.



Avec **11,5 % de logements sociaux**, loin des **25 % exigés par la loi**, la ville s'est pourtant vu infliger **5,5 millions d'euros de pénalités au titre de l'année 2024**. Malgré cela, le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, a récemment salué de prétendus « efforts » de la commune, allant jusqu'à accorder une **réduction de moitié de son amende**, véritable grâce politique pour une ville hors-la-loi.

Cette orientation se retrouve également dans la loi dite **CHOC (Conforter l'Habitat, l'Offre de logements et la Construction)**, adoptée en première lecture au Sénat et transmise à l'Assemblée nationale, portée par les sénateurs LR Dominique Estrosi Sassone et Mathieu Darnaud. Ce texte vise notamment à **affaiblir la loi SRU** et à **acter le désengagement de l'État du Fonds national des aides à la pierre**.

Alors que **plus de 120 000 Val-de-Marnais·es attendent toujours un logement public** et que **9,8 millions de français·es vivent sous le seuil de pauvreté**, l'urgence est ailleurs : garantir le droit effectif à un **logement digne et décent**.

Notre groupe porte une autre ambition : **soutenir massivement les bailleurs sociaux publics, sanctionner réellement les maires qui bafouent la loi SRU, renforcer les aides aux locataires et abonder les aides nationales à la pierre**.

Le droit au logement public pour toutes et tous restera toujours l'un des piliers de nos combats.



HÔTEL DU DÉPARTEMENT
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94054 CRÉTEIL CEDEX

GROUPEPCF-CITOY

 vdmencommun@valdemarne.fr

